



**UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
Tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

**COMMUNIQUE DE L'USP du 3 novembre 2016**

**SOLIDARITE AVEC LES MEDECINS DU TRAVAIL**

Suite aux avertissements du Conseil de l'Ordre des médecins visant les docteurs Berneron et Huez, l'USP affirme sa solidarité avec ces deux médecins du travail. Nous sommes à leurs côtés et aux côtés des autres médecins du travail en lutte pour que leur travail reste simplement possible. Nous exigeons avec elles et eux l'abrogation partielle de l'article R4136-1 du Code de la santé publique permettant aux employeurs de saisir l'Ordre des médecins des écrits médicaux attestant de souffrance ou de maladie liée au travail.

Nous constatons chaque jour combien l'organisation du travail, son management, les pressions exercées, le chantage direct ou indirect au travail rendent anxieux et dépressifs un nombre croissant de patients que nous suivons, combien cette souffrance est peu reconnue ou niée, tel le « burn out » (ou épuisement au travail) très en question aujourd'hui.

Nous sommes en accord avec nos ami.e.s du Syndicat de la Médecine Générale qui, dans son argument de présentation de leur prochain congrès, intitulé « Santé et travail : arrêtons les dégâts » (les 2-3-4 décembre à Nantes), écrivent : « Les signaux sont clairs : disparition progressive et programmée de la médecine du travail, nombreux dénis par les institutions des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP), plaintes des employeurs auprès du Conseil de l'Ordre pour des médecins faisant le lien entre santé et travail, remise en cause des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), etc. »

Nous réitérons notre exigence concernant la nécessaire indépendance des médecins du travail vis-à-vis des employeurs et, sur cette base, nous allons rendre notre solidarité concrète à leurs côtés dans les semaines à venir.

Dr Philippe GASSER  
Président de l'USP